

LA VILLE DE TINTÉNIAC RECRUTE
UN AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (H/F)
Emploi saisonnier – CDD de 2 mois

Afin de renforcer son service Espaces Verts durant la période estivale, la Ville recrute un agent d'entretien des espaces verts saisonnier.

Sous l'autorité du Chef d'équipe Espaces Verts, vous participerez à l'entretien, à l'embellissement et à la valorisation des espaces publics de la commune.

Vos missions

Au quotidien, vous contribuerez à :

- L'entretien des pelouses et espaces engazonnés (tonte)
- L'entretien des massifs fleuris et plantations
- La taille des arbustes et petits travaux d'élagage
- Le désherbage et l'arrosage des espaces verts
- L'entretien courant des espaces publics et de la voirie
- Gestion des points de collecte des déchets

Selon les besoins du service, vous pourrez également participer à :

- Des travaux de plantation
- Des interventions ponctuelles en soutien aux équipes voirie
- La préparation des événements communaux (manutention et installation de matériel)
- Des travaux de petite maintenance dans les bâtiments communaux, en collaboration avec le responsable du service maintenance

Profil recherché

Vous appréciez le travail en extérieur et les activités manuelles.

Vous êtes reconnu(e) pour :

- Votre dynamisme et votre motivation
- Votre rigueur et le respect des consignes de sécurité
- Votre capacité à travailler en équipe
- Votre bonne condition physique

Une formation ou une première expérience dans le domaine des espaces verts est appréciée.

Permis B obligatoire.

Les permis complémentaires et le CACES constituent un atout.

Conditions de recrutement

- Contrat saisonnier (CDD) de 2 mois
- Temps complet : 35 heures hebdomadaires
- Prise de poste : 1er juillet 2026
- Rémunération : SMIC

Candidature

Les candidatures (lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation pour les agents de la fonction publique) sont à adresser à :

Monsieur le Maire

12 rue Nationale
35190 TINTÉNIAC

Ou par courriel à : rh@tinteniatic.fr

Date limite de candidature : 22 juin 2026